Association des parents d'Élèves de l'Ecole Européenne
de Bruxelles II - Woluwé
a.i.s.b.l.

APeee Woluwe

European School Parents' Association
Brussels II - Woluwe

RAPPORT ANNUEL

2018

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne de Bxl II – 75, avenue Oscar Jespers - 1200 Bruxelles
TEL: 02/761.93.72 – FAX: 02/761.93.79 – E-mail: secretariat.apeee@woluweparents.org

Association des parents d'Élèves de l'Ecole Européenne de Bruxelles II - Woluwé a.i.s.b.l.

APeee Woluwe

European School Parents' Association Brussels II - Woluwe

S O M M A I R E

Ce rapport concerne la période janvier 2018 – décembre 2018

Page

I - INTRODUCTION **3**

II - QUESTIONS ÉDUCATIVES

II-1 – Interparents 4

II-2 – Groupe pédagogique du Primaire et des Maternelles 6

I I-3 – Groupe pédagogique du Secondaire 8

III - GROUPE SERVICES (Cantine – Transport – Périscolaire) **13**

IV - GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE D'INSCRIPTION **18**

V - GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION **18**

VI - GROUPE DE TRAVAIL IT **19**

VII - GROUPE DE TRAVAIL SUR L'APPUI ÉDUCATIF **20**

VIII - Évolution du Groupe de Travail ad hoc vers un Groupe de Travail sur le Renforcement de la Communauté Scolaire **22**

IX - GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ, SÛRETÉ & SECURITÉ **23**

X - SERVICE ACCUEIL & COMMUNAUTÉ **28**

XI - SITUATION FINANCIÈRE **30**

QUI FAIT QUOI À l'APEEE?

I – INTRODUCTION

Chers parents, chers tous,

Au nom du Conseil d'Administration de l'APEEE, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel 2018. L'objectif de ce document est de donner une vue d'ensemble de nos activités pendant toute l'année, en mettant l'accent sur les domaines les plus importants.

Le rapport ne peut être exhaustif. Il serait impossible de présenter tout ce que nous avons fait, les discussions tenues, les initiatives proposées et les décisions prises. En tant que petit groupe de parents investis, nous avons fait de notre mieux pour faire face de notre mieux à diverses et stimulantes questions auxquelles nous avons été confrontés.

Vous prendrez connaissance ci-dessous de quelques réalisations de nos différents groupes de travail. Certains défis sont toujours en suspens. Ils seront proposés en principales priorités au prochain Conseil d'Administration auquel nous espérons avoir solidement tracé la voie.

D'une manière ou d'une autre, tous les défis sont étroitement liés à une priorité principale: assurer que toute décision prise au sujet de la prochaine école (et/ou le site temporaire) est adoptée par les autorités concernées prenant pleinement en compte les intérêts légitimes de nos enfants. Vous avez tous été informés des plans pour un site temporaire à Bruxelles en attendant la réalisation de la 5ème école européenne à Bruxelles. En tant qu'APEEE, nous sommes conscients de l'importance de lutter contre la surpopulation dans notre école. Cependant, nous ne pouvons accepter aucun compris qui mettrait en danger le bien-être de nos enfants et leur droit d'étudier dans un environnement approprié. Je suis certaine que le prochain Conseil d'Administration s'impliquera sans réserve sur cette question.

Laissez-moi conclure cette courte introduction par quelques mots aux personnes qui travaillent avec nous. Chaque fois que nous avons réussi, en tant que Conseil d'Administration, une grande part du revient à notre personnel extrêmement solidaire et professionnel. Nous adressons nos sincères remerciements à chacun d'entre eux.

Un mot de reconnaissance aussi à mes collègues du Conseil d'Administration de l'APEEE: les "anciens" acceptant les plus grandes responsabilités dans le Conseil et fixant des normes élevées, les "nouveaux" d'être si enthousiastes, créatifs et pleins d'idées nouvelles. Ensemble, nous avons travaillé en bonne équipe. Il est dommage que tous ne puissent poursuivre mais nous sommes sûrs que les nouveaux membres qui se joindront se retrouveront dans un environnement convivial et motivant dans lequel faire une contribution significative. Être membre du Conseil est une expérience passionnante; je vous invite chaleureusement à envisager cette opportunité.

Mes remerciements aussi à la direction de l'école d'accepter de discuter avec nous d'un vaste éventail de politiques potentielles et de décisions, et d'avoir toujours été ouverte au dialogue, même quand les points de vue divergeaient. J'espère sincèrement que cette bonne relation de travail continuera dans le futur.

Enfin, merci à vous tous, les parents, en particulier aux représentants de classe et aux volontaires pour leur excellente contribution. Nos remerciements vont aussi à tous ceux qui ont été impliqués cette année et spécialement à ceux qui, par leur dévouement et leur engagement, nous inspirent pour franchir l'étape suivante.

Francesca Tudini
Présidente

II – AFFAIRES PEDAGOGIQUES

Les affaires pédagogiques sont au cœur du travail de l'APEEE. De nombreux points sont traités et discutés au sein de plusieurs groupes de travail. Nous listons ici les questions les plus critiques traitées par les groupes de travail concernés cette année.

II-1 – Interparents (www.interparents@interparents.eu)

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration

- M. Andreas Rogal (EN), Coordinateur du Groupe
- M. Jan von Pfaler (FI)

Interparents (IP) est l'organe représentatif désigné pour les parents de toutes les Ecoles européennes. Il formule les positions des parents et participe, avec droit de vote, aux instances administratives du système des Ecoles européennes (EE), notamment le Conseil supérieur (CS), le Comité budgétaire (CB), le Comité pédagogique mixte (CPM) et d'autres groupes de travail. Il représente les parents vis-à-vis du Bureau du Secrétaire général (SGEE). En interne, le travail d'Interparents est divisé en groupes de travail thématiques et en réunions collectives.

Notre APEEE a été représentée par Andreas Rogal et /ou Jan von Pfaler lors des cinq réunions Interparents de deux jours organisées (trois à Bruxelles, une à Bergen et une à Mol). En outre, nos représentants ont participé à des réunions de Groupe de travail, aux deux réunions du Comité pédagogique mixte et aux réunions avec le SGEE. Ces réunions ont été préparées à la fois par des réunions de groupes de travail internes et des réunions d'IP.

Les problèmes soulevés dans l'ensemble du système des Ecoles européennes ont des conséquences, souvent à long terme, pour chaque école. Malheureusement, il n'y a souvent pas assez de temps disponible pour débattre de ces questions au sein du conseil de l'APEEE et au niveau de l'école.

Ci-dessous la liste des sujets qui ont été d'un intérêt particulier cette année:

Réforme de l'évaluation (nouvelle échelle de notation): l'école secondaire (jusqu'à la S5 cette année) a adopté une nouvelle structure d'évaluation à compter du début de l'année scolaire en cours. Le changement visible mais peut-être le moins important est celui de «l'échelle» du nombre (0-10) à la lettre (A à F) dans le premier cycle du secondaire. Le vrai changement implique une approche fondamentalement différente de l'évaluation qui modifie les critères de l'évaluation elle-même. La nouvelle structure est conçue pour permettre d'établir une base commune et une approche harmonisée de l'évaluation dans toutes les EE et sections linguistiques. Les notes vont et devraient changer, et tout le monde devrait comprendre les critères d'évaluation nouveaux et modifiés. Ce changement affectera et devrait également affecter les tableaux de conversion des notes dans les Ecoles Européennes (EE) aux systèmes nationaux pertinents, en particulier pour l'entrée dans l'enseignement supérieur, y compris les universités. Interparents suit de près les différents aspects du processus d'adoption, mais pour une mise en œuvre correcte, l'engagement des enseignants et des élèves (ainsi que de leurs parents) au niveau de l'école est crucial.

Baccalauréat: Depuis 2016/17, Interparents rassemble les problèmes relatifs aux examens du Baccalauréat, y compris ceux qui surviennent pendant leur organisation, et les soumet à l'unité BAC du BSGE. L'objectif est de trouver des solutions potentielles à tout problème dès que possible, et d'aider les parents et les élèves à déterminer s'ils ont une raison de déposer une plainte formelle.

Il y a également une pression croissante à revoir le Baccalauréat lui-même. En particulier, le rôle du pré-BAC a été remis en question. IP soutient une réévaluation du BAC, mais a généralement recommandé vivement de ne pas modifier la structure sans vision adéquate, phases de planification et de mise en œuvre.

Politique linguistique: la politique linguistique a fait l'objet de discussions approfondies dans le cadre de la recherche d'une politique linguistique commune dans toutes les EE.

Les questions critiques concernent l'utilisation des langues véhiculaires (L2) et L3 dans l'enseignement d'autres matières. Elle vise également à déterminer la base fondamentale de ce qui est pertinent pour le choix de la section linguistique de l'élève.

Financement: L'accord dit de partage des coûts détermine quelle partie des coûts d'une EE et du système des EE est financée par les États membres et quelle partie est financée par les institutions de l'UE, et pour quelles raisons. Les contributions des États membres consistent essentiellement en la fourniture et le financement d'enseignants détachés dans les EE. Cette contribution par rapport au besoin a diminué au cours de l'accord actuel, augmentant ainsi le recours à des enseignants recrutés sur place (entièrement pris en charge par les institutions). De plus, les conditions contractuelles des enseignants recrutés sur place rendent de plus en plus difficile le recrutement d'enseignants, en particulier au Luxembourg, mais également à Bruxelles et dans certaines EE en Allemagne, notamment à Karlsruhe.

Brexit: l'effet de tous les scénarios potentiels du Brexit sur - en particulier, mais pas exclusivement - les enseignants britanniques, et l'accès des diplômés des écoles européennes aux universités britanniques, a été un sujet de discussion crucial.

Avenir des Ecoles bruxelloises: IP a représenté la position des parents lors de la réunion du Conseil supérieur des EE concernant l'élargissement du système des EE à Bruxelles.

Inclusion et soutien scolaire: un "rapport sur l'éducation inclusive dans les EE" a été rédigé et présenté au Comité budgétaire début novembre. Il a été inscrit à l'ordre du jour de la réunion du CS en décembre de cette année. De même, un "rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la politique de soutien scolaire dans les Ecoles européennes" figure à l'ordre du jour de la réunion du Conseil supérieur de décembre, après avoir été présenté initialement au Comité budgétaire. Ces efforts récents s'inscrivent dans un contexte de pression croissante en faveur d'une plus grande inclusion de la part des parents, des Nations Unies par le biais de ses directives de 2016 sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et des ONG, tout récemment Human Rights Watch et le Forum européen des personnes handicapées, qui viennent de publier un rapport commun critique, «'Sink or Swim : obstacles pour les enfants avec des handicaps dans le système des Ecoles européennes».

L'année prochaine, tous les sujets susmentionnés resteront probablement à l'ordre du jour. En outre, il est prévu de commencer les travaux sur d'autres aspects de la réforme de l'enseignement secondaire, notamment la réforme du BAC.

Le groupe de travail et ses membres encouragent toutes les discussions et des commentaires sur les sujets ci-dessus. Voir aussi http://interparents.eu pour les communications sélectionnées.

II-2 – Groupe pédagogique du Primaire et des Maternelles – CEP&M

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration

- M. Anthony Bisch (DE), Coordinateur du Groupe
- Mme Ruta Avulyte-Jelage jusqu'en septembre 2018 - Suppléante: Jovita Lazdiniene (LT)
- Mme Mounia Benyahia (FR) - Suppléante: Mme Ana Dumitrache
- M. Bengt Davidsson (SV) - Suppléant: M. Christian Bondeson-Eggert
- M. Jeroen Janss (NL) - Suppléante: Sanjee Goonetilake
- Mme Saida Khanboubi (EN)
- M. Albert Raedler (DE) - Suppléant: M. Anthony Bisch
- M. Guido Ricci (IT) - Suppléante: Mme Francesca Tudini
- M. Jan von Pfaler (FI)

Parent bénévole

- Mme Sara Roda (PT)

Le Conseil d'éducation primaire et maternelle (CEP&M) a pour tâche de rechercher les conditions les meilleures pour un enseignement efficace et de promouvoir des relations humaines positives et stimulantes, en particulier par l'introduction de mesures propres à affirmer le caractère européen de l'école[1]. Les cas individuels ne sont pas discutés lors de ces réunions. Le CEPM se compose du directeur adjoint, M. Arnedo, des représentants élus des enseignants et des représentants de l'association des parents (APEEE).

Le CEP&M se réunit en moyenne une fois par trimestre durant la période de son mandat (02/2018-01/2019).

Le groupe de travail en charge du CEP&M vise à identifier les préoccupations des parents, à les soulever de manière pro-active avec la direction de l'école, à informer et répondre aux demandes des parents en lien avec le primaire et la maternelle, à fournir soutien et conseil au travers des représentants de section (la liste est disponible au début de cette section).

Les membres du groupe de travail préparent les réunions du CEP&M tout en traitant de nombreuses questions sur une base ad-hoc. Les représentants de section agissent en tant que point de contact pour les parents de leurs sections respectives. Ils ont organisé plusieurs réunions d'informations avec les représentants de classe et les parents de leur section au cours de l'année écoulée.

Situation de la population scolaire primaire et maternelle au 6/12/2018

	DE	EN	FI	FR		IT	LT	NL	PT		SV		Total	Classes
M1 (2014)	10	10	10	8	9	9	5	7	8	9	8	8	101	12
M2 (2013)	17	18	11	15	15	5	15	12	9	8	8	8	141	
Sous-total Maternelle	27	28	21	23	24	14	20	19	17	17	16	16	242	12

[1] Article 21(2) du règlement général des écoles européennes

P1 (2012)	18	17	17	11	20	19	20	17	20	20	20	**199**	**11**
P2 (2011)	17	22		26	23	23	22	19	10	30	24	**216**	**10**
P3 (2010)	21	21		21	27	27	18	22	15	22	23	**217**	**10**
P4 (2009)	28	27		24	28	27	19	14	19	19	24	**229**	**10**
P5 (2008)	16	18		25	29	28	21	20	18	24	20	**219**	**10**
Sous-total primaire	**100**	**122**		**107**	**251**		**100**	**92**	**82**	**115**	**111**	**1080**	**51**

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des principaux sujets discutés au cours de l'année.

La surpopulation et son impact négatif sur les élèves et l'école dans son ensemble demeurent une source de préoccupation. La situation s'est légèrement améliorée pour le primaire et la maternelle. Le nombre d'élèves a diminué à environ 1325 élèves, soit une baisse de 4% par rapport à la précédente année scolaire.

L'absence des enseignements a été un sujet longuement discuté au cours de l'année. Certaines sections, en particulier la section suédoise, ont été particulièrement impactées. Cette discussion a soulevé la question de l'information des parents et du remplacement de l'enseignant absent.
Concernant l'information des parents, une notification automatique du représentant de classe a été créée et a bien fonctionné pour une période limitée de temps. Dans l'intervalle, elle a été suspendue.
Le remplacement de l'enseignant ne peut pas toujours se faire avec une personne parlant la langue de la section.

La prévention du harcèlement et de la violence dans la cour de récréation a été un sujet régulièrement discuté. L'école a pris une série d'actions concrètes (yellow angels, silent room et des procédures d'information des parents) pour faire face à cette situation. Nous reconnaissons aussi l'impact positif de la CARE team. Cependant nous restons préoccupés par l'impact négatif de la surpopulation sur ce problème et restons pleinement conscients que les parents considèrent que davantage pourraient être fait.

La communication entre parents et enseignants reste un sujet de discussion propice à des améliorations. La manière, la fréquence et le niveau de détails de cette communication varie fortement d'une section à l'autre. Nous considérons que deux aspects coexistent, à savoir la communication générale au niveau de ce qui se fait en classe et la communication personnalisée concernant chaque élève en particulier.

Pour la communication générale, nous sommes d'avis que celle-ci doit être plus régulière sur ce qui est fait en classe pour permettre aux parents de mieux appréhender ce que leur enfant étudie à un moment précis. Cela pourrait se réaliser au moyen de lignes directrices basées sur les meilleurs pratiques en place au sein de l'école.

Concernant le retour personnalisé sur chaque enfant, nous avons discuté de la possibilité d'organiser un second carnet oral. Néanmoins, la décision ne tombe pas dans le champ de compétence de l'école. Dès lors, nous souhaiterions augmenter la possibilité pour les parents

d'avoir plus régulièrement un retour personnalisé sur leur enfant et d'être informé de ses points forts et de ses faiblesses pour permettre à ses parents de le soutenir au mieux. Nous vous rappelons que vous avez toujours la possibilité de demander un rendez-vous à votre enseignant si vous souhaitez recevoir un avis sur votre enfant ou de discuter de quelque sujet spécifique

Soutien scolaire: L'école n'est pas toujours en mesure de trouver des candidats avec le profil adéquat et disposant des compétences linguistiques requises pour assurer le soutien scolaire. Toute personne intéressée pour travailler dans ce domaine peut envoyer sa candidature au moyen de ce formulaire électronique **(**e-form). Les parents sont invités à partager cette information. Plus d'informations sont disponibles sous la section « soutien scolaire ».

La classe de neige sera organisée cette année. Plusieurs délégués de classe (P5) et de parents ont critiqué la décision d'effectuer le voyage en bus et non, comme précédemment, en train. Ils considèrent qu'une consultation préalable aurait dû prendre place.

Recrutement des enseignants et l'impact du Brexit : A ce stade (décembre 2018), nous ne disposons pas d'information précise nous permettant de savoir si le Royaume-Uni continuera à participer au système des écoles européennes. Cependant l'Irlande a déjà confirmé qu'elle ne sera pas en mesure de couvrir tous les besoins.

L'état des bâtiments du primaire et du secondaire a été largement discuté au sein du CEP&M pour souligner plusieurs problèmes majeurs affectant négativement la sécurité et la santé de nos enfants ainsi que celle des enseignants et du personnel de l'école. Ils concernent principalement les excès de chaleur et l'absence d'une ventilation suffisante au 3è étage du bâtiment du primaire, l'escalier de secours extérieur, le thermostat du système de chauffage en maternelle, l'humidité des murs dans certaines classes et la propreté des toilettes.

Les autorités belges, en particulier la Régie des Bâtiments, sont responsables pour la réalisation du gros œuvre et des travaux structurels pour permettre à l'ensemble des élèves d'étudier et aux enseignants ainsi que le personnel de travailler dans un environnement conforme à la règlementation applicable dans le domaine de la santé et de la sécurité.
Le groupe de travail "santé, sécurité et protection" suit ces dossiers et les discute avec l'école dans le cadre de réunions dédiées à ces questions. Plus d'informations sont disponibles sous la section de ce groupe de travail.

Repeindre les salles de classe devient une nécessité puisque celles-ci n'ont plus apparemment été repeinte depuis la construction de l'école (1974). Dans la section germanophone, les parents ont pris l'initiative de repeindre eux-mêmes la salle de classe de leurs enfants. Des moyens budgétaires pour rafraîchir les salles de classe devraient être disponibles en 2020

II-3 – Groupe pédagogique du Secondaire - CEES (Conseil d'Education Elargie Secondaire)

Représentants de l'Association des Parents

Membres du conseil d'administration

- - Mme Vanessa Aulehla (IT) - Coordinatrice du groupe
- - Mme Vanessa Aulehla (IT) - Suppléant: M. Guido Ricci
- - Mme Mounia Benyahia (FR) - Suppléante: Mme Ana Dumitrache
- - Mme Manuela Caramujo (PT)
- - Mme Katarzyna Horemans (NL) – Suppléante: Mme Sanjee Goonetilake
- - Mme Jovita Lazdiniene (LT) - Suppléante: Ruta Avulyte-Jelage jusqu'en septembre 2018
- - M. Johan Melander (SV) - Suppléant: Bengt Davidsson

- - M. Andreas Rogal (EN)
- - Mme Johanna Saarentalo-Vuorimäki (FI)
- - Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)

Conseil d'Education Elargie Secondaire (CEES):
Le CEES est composé du directeur de l'école, du directeur adjoint pour le secondaire, de quatre représentants des parents et de représentants des élèves et des enseignants. Sa tâche est de surveiller le fonctionnement quotidien de l'école secondaire, de discuter des problèmes et de rechercher de meilleures conditions pour un enseignement efficace et de qualité dans notre école, et de promouvoir des relations positives et stimulantes entre toutes les personnes impliquées dans la vie scolaire. Ses travaux alimentent également les réunions du SAC (School Advisory Council), du IP (Interparents) et du CA (Conseil d'administration). Il se réunit environ quatre fois par an.

Les représentants des parents (en tant que " Groupe de l'enseignement secondaire ") se réunissent ou échangent des courriels pour préparer les réunions du CEES et certaines sections tiennent également des réunions de section. Les représentants de la section des parents servent de points de contact pour les parents dans leur section. Les représentants des parents participent également à des groupes de travail ad hoc spécifiques mis en place par l'école.

Le CEES s'est réuni quatre fois en 2018 : le 22 février, le 24 avril, le 27 septembre et le 18 décembre.

Fixer l'ordre du jour du groupe de travail secondaire - qui a pour objectif de travailler sur les objectifs communs des parents de 1750 élèves - est toujours un défi.

Les points ci-dessous sont les sujets sur lesquels nous avons pu trouver des lignes communes entre nous. De plus, nous avons été en contact avec de nombreux parents qui nous ont demandé de l'information ou qui nous ont mis en copie lorsque nous avons abordé des questions avec la direction de l'école. Parfois, nous étions en quelque sorte un médiateur entre les parents et l'école. Nous avons souvent été en mesure de rassurer les parents simplement en leur fournissant l'information manquante et de canaliser les problèmes de la façon la plus factuelle, constructive et calme possible entre la direction de l'école, les enseignants et les parents. Nous espérons que cela profitera non seulement aux parents que nous représentons, mais aussi aux élèves et aux enseignants de cette école très complexe et stimulante.

Situation de la population scolaire au 6/12/2018

	DE	EN		FI		FR				IT	LT	NL	PT	SV		TOTAL	classes
S1 (2007)	21	26		25		26	26		26	27	14	21	21	17	19	**269**	**12**
S2 (2006)	19	19	18	24		22	24	22	21	18	10	17	26	22		**262**	**13**
S3 (2005)	22	15		17	17	29	24	22		26	13	26	30	16	20	**277**	**13**
S4 (2004)	22	26		28		27	28			26	12	26	27	30		**252**	**10**
S5 (2003)	25	17	15	28		27	26			22		19	17	24		**225**	**11**
S6 (2002)	18	17	17	19	18	25	25			26		13	30	16	17	**220**	**10**

S7 (2001)	23	20	18	18		29	23	27		12	14	15	15	17	**245**	**13**
Sous-total secondaire	**150**	**208**		**209**		**448**		**172**	**49**	**134**	**180**		**200**		**1750**	**82**

Politique de streaming du français et de l'anglais L2 (S1 à S3)
La question a été discutée à diverses occasions. Nous avons convenu avec la direction de l'école qu'une évaluation sera effectuée au cours de cette année scolaire, qui devrait être axée sur la grande majorité des élèves des classes normales. En outre, comme dans de nombreux cas les élèves des classes supérieures semblent avoir déjà en S1 le niveau S3 requis, il serait intéressant de comprendre quels sont les objectifs éducatifs couverts par le programme que les enseignants ont pour ces classes et élèves.

Contexte: Depuis 2016, l'école a mis en place des classes dites supérieures en L2 anglais et français, une exception à la politique scolaire normale des classes avec des capacités mixtes. Le syllabus de L2 en anglais/français consiste à enseigner le niveau A1 en S1, le niveau A2 en deuxième année et le niveau B1 en troisième année. C'est ce qu'exige le programme d'études élaboré par le conseil d'inspection pour toutes les sections linguistiques.

L'école a créé un groupe de niveau avancé pour les cours de français et d'anglais de L2 en S1, S2 et S3, qui réunira des élèves qui démontrent un niveau de compétence bien supérieur à celui du reste du groupe non seulement à l'oral mais aussi, et surtout, à l'écrit. (*Ce système ne sera pas mis en place pour l'allemand L2 et nous n'avons encore qu'un seul groupe pour cette langue*). Le niveau de compétence officiel à atteindre reste le même pour tous les groupes. Il sera évalué de la même manière pour tous les groupes au cours des différents tests et examens.

En créant ce groupe, l'école estime que les élèves les plus avancés bénéficieront de la possibilité de travailler avec un matériel plus adapté à leur niveau, tout en augmentant la qualité de la différenciation entre les groupes de capacités mixtes. Comme les niveaux de compétence au sein des autres groupes seront équilibrés, aucun groupe inférieur ne sera créé. Chaque groupe sera donc plus homogène, ce qui signifie que les enseignants pourront plus facilement atteindre leurs objectifs grâce à la différenciation. La composition des groupes devrait en principe refléter celle de cette année, bien que les groupes puissent fluctuer un peu en fonction des critères fixés par les enseignants. Bien sûr, les opinions divergent sur la différenciation, mais la majorité pense que la différenciation s'améliore lorsque l'ensemble des capacités au sein du groupe est plus uniformément réparti.

Objectif : En S4, l'écart entre les classes devrait être minimal et tous les élèves devraient être prêts pour le même matériel.

Voir le procès-verbal du conseil d'administration de l'APEEE des 5 mars et 24 avril 2018

Orientation professionnelle (Career counselling)
La direction de l'école a indiqué que les activités d'orientation professionnelle seront restructurées afin de donner aux étudiants davantage de possibilités d'obtenir des informations sur d'autres universités que celles qui sont dans leur langue maternelle. Les parents se sont portés volontaires tout au long de l'année pour aider les enseignants à organiser des foires universitaires, des séances d'orientation, etc. et ont offert à l'école une aide supplémentaire pour trouver des conseillers professionnels et universitaires pour toutes les sections et les étudiants.

Voir le procès-verbal du conseil d'administration de l'APEEE du 24 avril 2018

Améliorer le préau S3/4

A la demande des parents et des élèves, les améliorations suivantes ont été apportées depuis les vacances de mai : détecteurs de fumée installés dans les toilettes ; les classes d'art ont décoré le préau et peint les toilettes ; les élèves S3/4 ont accès au préau S1/S2 à l'heure du déjeuner lorsque les élèves S1/2 ne s'y trouvent pas. Malgré cela, les parents ont fait remarquer que le préau pour les élèves de S3/S4 au milieu de l'adolescence n'est pas vraiment un bon endroit et personne ne doit s'étonner si les élèves y deviennent agressifs. La meilleure option serait de transférer S3/S4 préau dans un endroit plus central et décent de l'école.

Voir le procès-verbal du conseil d'administration de l'APEEE des 5 mars, 24 avril et 15 octobre 2018

Téléphones portables

Sur la base d'une enquête de l'APEEE auprès des parents sur l'utilisation des téléphones portables à l'école, un groupe de travail a été mis en place avec la direction de l'école, les enseignants, les élèves, les parents et les spécialistes IR. L'enquête a montré qu'une nette majorité des parents est d'accord pour que l'école impose des règles plus strictes sur les téléphones portables dans les salles de classe. La direction de l'école a accueilli ce résultat comme un encouragement pour son intention d'aligner ses politiques sur l'utilisation des téléphones portables à l'école avec celles des autres EE qui sont plus strictes sur cette question. L'école souhaite aborder l'impact négatif de l'utilisation des téléphones portables à l'école (discipline, augmentation des harcèlements via les téléphones portables et autres situations liées à Internet...) dans un dialogue avec tous les acteurs concernés. Le groupe de travail a travaillé sur cette question en 2018. Une nouvelle politique scolaire a été développée et l'APEEE s'en réjouit.

Voir le lien de l'école:
http://www.eeb2.eu/website/files/secondary/New%20policy%20on%20Smartphones%20sept%202018.pdf

Flux d'information

La question de savoir comment améliorer la communication entre la direction de l'école, les enseignants et les élèves a été discutée lors de diverses réunions. Cela a conduit à une nouvelle politique de l'école que l'APEEE accueille favorablement.

Voir le lien de l'école:
http://www.eeb2.eu/website/files/secondary/1_Secondary%20school%20policy%20for%20communication%20between%20teachers%20and%20students%20June%202018%20EN%20FR.pdf

Voir le procès-verbal du conseil d'administration de l'APEEE des 5 mars et 15 octobre 2018

Recrutement des enseignants / Absence des enseignants / Heures perdues

Lors des réunions du CEES, des discussions ont eu lieu à plusieurs reprises sur la situation des enseignants, en particulier sur la difficulté de recruter des enseignants pour certaines matières et langues. Des listes à jour des enseignants qui quittent ou remplacent le personnel enseignant ont été distribuées afin d'évaluer s'il y a lieu de faire des efforts supplémentaires. La direction de l'école a travaillé en étroite collaboration avec les parents afin de minimiser les retards rencontrés au début de l'année scolaire. Lors de la réunion du CEES du 27 septembre, il a été convenu de commencer à travailler ensemble de manière plus structurée sur cette question. On s'attaquera au problème des heures perdues en général.

Voir le procès-verbal du conseil d'administration de l'APEEE des 5 mars et 15 octobre 2018

Choix des matières - Dérogations
Lors de diverses réunions du CEES, l'école a informé l'APEEE de la situation de l'ouverture des classes et de la nécessité de demander une dérogation si le seuil n'était pas atteint. La direction de l'école et les parents ont travaillé ensemble pour obtenir une dérogation d'instances variées.

Voyages non obligatoires
Dans le secondaire, des voyages obligatoires sont prévus en S2, S4 (sciences) et S6, mais il y a beaucoup plus de voyages scolaires non obligatoires à l'initiative des enseignants. Nous en avons de nouveau discuté entre les membres du conseil d'administration de l'APEEE et les points de vue varient tout comme entre les parents en général, les enseignants et la direction de l'école. Plusieurs questions sont liées ici : des offres supplémentaires passionnantes pour les élèves, l'encouragement d'enseignants motivés, l'amélioration des aptitudes à la vie quotidienne, mais aussi des heures perdues pour les élèves (ceux qui sont en voyage et ceux qui sont sans enseignant), un traitement différent d'une classe à l'autre, le fardeau financier des parents et la pression des pairs. Ce dilemme est également reconnu par la direction de l'école lorsque nous en discutons lors de nos réunions CEES. La direction de l'école a annoncé qu'elle travaillerait à l'élaboration de plus de directives sur cette question.

Aide aux parents/élèves pendant le BAC de 2018
L'APEEE Woluwe et Interparents en tant que coordinateurs ont - comme ces dernières années - aidé les parents/étudiants en matière d'examens écrits du BAC. Sur la base des commentaires reçus par les parents au sujet des problèmes rencontrés lors des examens écrits du BAC, les erreurs possibles et les tendances ont été portées à l'attention des responsables de la gestion du baccalauréat. Cette année, beaucoup, beaucoup plus de plaintes ont été déposées, beaucoup plus que l'an dernier. C'est un lourd fardeau pour les quelques parents qui y travaillent. En conséquence, la collecte des plaintes a retardé la possibilité d'une analyse appropriée, ce qui a de nouveau retardé la communication avec l'unité du baccalauréat. Contrairement à l'année dernière, le nouveau chef du baccalauréat européen n'a pas répondu aux préoccupations exprimées. En outre, contrairement à ce qui avait été discuté avec le directeur Schmelz au préalable, l'école de Woluwe a au moins décidé de ne procéder à aucun échange d'informations ou discussion avec l'association de parents sur les examens écrits. Le directeur Sharron a demandé aux enseignants de ne donner leur évaluation de la justesse des questions que directement à l'autorité du BAC, comme prévu dans le système de notation en ligne. Officiellement, aucune mesure corrective n'a été prise à la suite des préoccupations soulevées par Interparents.

Voir le procès-verbal du conseil d'administration de l'APEEE du 27 septembre 2018

Statistiques sur le BAC et réforme du BAC
L'école est d'accord avec les parents pour dire qu'il semble y avoir des variations dans les performances des élèves, en particulier au niveau du baccalauréat. Il y a des variations entre les sections, mais des recherches supplémentaires doivent être effectuées pour voir si ces différences sont significatives. Les variations ont tendance à être plus marquées dans les examens écrits. Sur la base des dernières statistiques disponibles (voir http://schola-europaea.eu/bacc/report/2018/mobile/index.html), les discussions avec l'école n'ont repris que récemment sur cette question. Il a été décidé de travailler dans un groupe de travail distinct à partir de 2019.

Les dernières modifications apportées au pré-bac, les demandes de réforme en cours du BAC, les éventuelles modifications du tableau de conversion des notes européennes en barèmes de notation

nationaux sont assez préoccupantes. Des informations plus détaillées vous seront envoyées prochainement.

Voir le procès-verbal du conseil d'administration de l'APEEE du 27 septembre 2018

Échanges d'étudiants au sein des écoles européennes
Le programme d'échange d'étudiants était en quelque sorte en veille depuis plusieurs années. Mais il a récemment été relancé par le Secrétariat général sous le nom de "Programme de mobilité des étudiants". L'APEEE approuve le programme. D'un point de vue pédagogique, le fait de visiter temporairement d'autres écoles dans un autre pays donne aux élèves la possibilité de se développer de manière plus intensive à bien des égards, par exemple pour améliorer leurs compétences linguistiques et mûrir dans un environnement éducatif et culturel différent.

Toutes les écoles européennes - officielles et accréditées - participent au programme et offrent la possibilité d'accueillir d'autres étudiants. Les programmes de mobilité se déroulent pendant le 1er semestre du S5. Il est recommandé de faire un échange de 4 mois pendant le premier semestre de septembre à décembre, car c'est beaucoup plus enrichissant que seulement 5 ou 6 semaines. Dans ses lignes directrices[2], le Secrétaire général a également proposé des échanges plus courts pour les étudiants S4. L'APEEE regrette que notre école européenne n'ait pas transposé cette possibilité et limite les échanges aux étudiants S5[3].
Pour l'année scolaire 2017/18, 3 élèves de S5 ont participé au programme de mobilité, 2 à Alicante et 1 à Francfort. En échange, notre école a accueilli 2 élèves de Francfort et de Varèse.

Pour l'année scolaire 2018/19, 6 élèves de la classe S5 participent, 2 à Varèse, 1 à Alicante, Luxembourg, Munich et Francfort. En échange, 3 élèves d'Alicante, de Varèse et de Francfort sont accueillis par notre école.

L'APEEE aide au programme d'échange en fournissant les services de transport et de cantine pour les étudiants entrants et en aidant les étudiants entrants à trouver des parents d'accueil, et aussi en aidant nos étudiants à trouver des parents d'accueil en assurant la liaison avec les associations de parents des autres écoles. Cependant, pour ces derniers, notre portée est limitée et dépend beaucoup du sérieux avec lequel le Programme de Mobilité est traité par les Associations de parents d'élèves concernées.
Le programme de mobilité pour l'année scolaire 2019/20 est actuellement ouvert aux candidatures des élèves en S4 (date limite 18 janvier 2019). Début novembre 2019, la coordinatrice de l'école chargée de l'évaluation pédagogique des candidatures, Mme Hilde Christiaensen, a tenu une séance d'information sur le programme de mobilité. Le coordinateur de l'APEEE a expliqué le rôle de l'APEEE dans le processus.

III – GROUP SERVICES COMPRENANT DES GROUPES DE TRAVAIL SUIVANTS:

A) Groupe de travail cantine du Conseil de l'APEEE

Représentants de l'Association des Parents
Membres du Conseil d'Administration
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE), Coordinatrice du Groupe

[2] http://www.eeb2.eu/site/files/secondary/Memorandum%20Exchange%20EN%202016-01-D-49-en-4%20Dec%202016.pdf
[3] http://www.eeb2.eu/site/files/secondary/Guidelines%20on%20exchanges%20january%202017.pdf

- M. Anthony Bisch (DE)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- Mme Saïda Khanboubi (EN)
- M. Johan Melander (SV)
- M. Albert Raedler (DE)
- Mme Johanna Saarentalo-Vuormimäki (FI)

Parent bénévol :
- Mme Sara Roda (PT)

Membres du staff APEEE
- M. Daniel Vincent
- M. Paul Orlovski
- Mme Monique Mallinus

Cette nouvelle année scolaire a commencé avec un défi: les travaux de construction de la cuisine de la cantine. Nous avons envoyé une note d'information à tous les parents les informant des raisons de la rénovation et du retard des travaux, ce qui a entraîné une perte de plus de 58 000 EUR. Nous étions en étroite communication avec la Commission afin de trouver un moyen de récupérer ce montant. En tout cas, l'APEEE peut supporter cette perte et il n'est pas nécessaire d'augmenter les prix aujourd'hui. Heureusement, une fois que la cuisine de la cantine a été fonctionnelle à 100 %, l'équipe a pu se concentrer sur la transformation du self dans un succès pour les enseignants et le personnel scolaire.

Le self-service

Le 1er octobre, l'APEEE a pu accueillir les enseignants et le personnel scolaire au self-service. Pendant un certain temps, le personnel de la cuisine s'est penché sur les demandes récurrentes des enseignants et du personnel en vue d'améliorer son service, de répondre aux besoins du personnel adulte et d'offrir chaque jour une cuisine moderne proposant des saveurs différentes.

L'idée du self-service est née! Désormais, tous les enseignants et le personnel de l'école peuvent choisir parmi une salade variée et un bar de légumes bio, soupes, plats du jour, fruits et desserts bio, une sélection de boissons chaudes et froides. Nous avons pu prolonger les horaires d'ouverture de la cantine pour les enseignants également (12h00 -13h45) et les paiements électroniques sont également possibles à présent.

Nous sommes heureux de vous annoncer que depuis l'ouverture du self-service, le nombre de personnes qui viennent y manger a considérablement augmenté. L'année scolaire précédente le nombre de personnes mangeant à la cantine s'élevait à 45, tandis qu'à présent ce nombre a augmenté jusqu'à 100 personnes par jour (sauf le mercredi).

Réunions d'information sur la philosophie générale

Nous nous efforçons de continuer à améliorer notre communication sur la philosophie de la cantine à destination de la communauté scolaire et nous avons organisé 2 séances d'information: le 7/11 et le 28/11. A l'occasion de ces évènements ayant eu lieu dans la soirée, les parents, les enseignants et le personnel scolaire ont été invités à visiter la cantine et à discuter directement avec notre chef Paul Orlovski. Notre chef passionné, Paul a expliqué sa philosophie et son approche, les méthodes de travail de la cantine et les produits utilisés. Une présentation PowerPoint est disponible en ligne sur le site web https://www.woluweparents.org/.
Voir lien: https://www.woluweparents.org/2018/12/11/reunion-info-de-la-cantine-presentation/

Bref, de nombreux parents ont été heureux d'apprendre que nous mettons tout en œuvre pour servir les meilleurs aliments possibles à leurs enfants. Aucun additif, aucun glutamate, aucune viande découpée ou poisson découpé n'arrivent à la cuisine. Tout est préparé sur le site, y compris les ravioles et les farces, les bâtonnets de poisson, les filets de morue, les pâtes et, à présent, par l'intermédiaire du nouvel équipement, nous pouvons également préparer des purées à partir de vraies pommes de terre réelles, et non pas utiliser de flocons.
Les produits proviennent principalement des endroits proches, notre chef Paul vérifie régulièrement l'origine de la viande, en veillant à ce qu'elle soit produite d'une manière éthique. Le poisson est certifié et le saumon vient d'Écosse. Presque tous les légumes sont bio. Et nous sommes fiers d'annoncer que nous ne produisons que 2% de déchets alimentaires par rapport à un pourcentage de 25-35% de produits gaspillés dans des endroits similaires. De plus, tous nos produits de nettoyage sont bio.

Film vidéo «Une journée à la cantine de l'EEB2»
Un court métrage a été réalisé sur «une journée à la cantine de l'EEB2» par le club d'étudiants Media Club de l'école, sous la supervision de notre enseignant engagé, M. Colm Kehoe, que nous remercions pour la dédication et l'énergie dont il fait preuve. Lien:
https: //www.youtube.com/watch?v=NA9D_k1VaRk

Nous tenons également à remercier et à louer le professionnalisme et l'excellent travail accompli par les étudiants ayant réalisé ce court métrage. Nous sommes heureux et fiers d'avoir une équipe tellement dédiée à la cantine et des étudiants si engagés.

Une alimentation saine et équilibrée est essentielle à l'apprentissage et nous voudrions vous assurer que nous ferons de notre mieux afin de pouvoir fournir à nos enfants une alimentation de qualité!

B) Groupe de travail transport du Conseil de l'APEEE

Représentants de l'Association des Parents

Membres du Conseil d'Administration
- M. Albert Raedler (DE), Coordinateur du Groupe
- Mme Vanessa Aulehla (IT)
- M. Anthony Bisch (DE)
- M. Bengt Davidsson (SV)
- M. Johan Melander (SV)
- M. Guido Ricci (IT)

Membres du staff APEEE
- M. Reggy du Moulin
- M. Hong Ha Nguyen
- M. Ferhan Pelister

L'activité de la section des transports de l'APEEE peut être résumée avec les chiffres suivantes (moyennes journalières):
- 50 autocars en service le matin
- 41 autocars en service pour le 1er départ de l'après-midi et 23 pour le 2ème
- Approx. 2.400 élevés avec un abonnement annuel
- 13 sociétés d'autocars sous contrat
- Plus de 85 adultes supervisant les trajets et le parking
- Plus de 19.000 trajets au fil de l'année scolaire

Les frais annuels d'abonnement sont fixés à 1.365 EUR par élève. Enfin et surtout, un total de zéro accidents ou incidents majeurs fut reporté pendant l'année scolaire 2017/18.

L'objectif pérenne reste de maintenir le niveau de qualité et de sureté / sécurité du service. Pour cette raison, les surveillants d'autocar reçoivent une formation en matière de sécurité et de premiers secours, et des cours de sécurité sur le transport scolaire sont proposés aux élèves – particulièrement en ce qui concerne le comportement correct pour monter et descendre du véhicule.

Le service des transports continue de recruter du personnel supplémentaire pour équiper tous les autocars du matin de surveillants. Par rapport à 2017, le groupe de transport a augmenté le taux de 2/3 des bus à plus de 90%. Cependant, bien que le roulement des surveillants soit plutôt faible, le service rencontre des difficultés pour recruter le personnel nécessaire pour équiper tous les autocars du matin. Les équivalents de l'après-midi, qui partent à 15h30 pour ramener les élèves de maternelle et de primaire, sont tous accompagnés.

Le «système de tablette» pour les autocars du matin et le premier départ de l'après-midi, si pourvu d'un surveillant, permet de suivre et de vérifier en temps réel si une élève est montée dans ou descendue de l'autocar, et en sus d'indiquer si elle est autorisée à partir seule ou si quelqu'un est censé de passer la prendre. Les données statistiques sur l'occupation des autocars ont permis une optimisation supplémentaire de la capacité à fournir et ont finalement permis au service de garder les coûts stables.

Cette année, un intérêt particulier a été porté aux dimensions écologiques. Le service encourage les sociétés d'autocars à utiliser autant que possible les véhicules conformes à la norme d'émission EURO6.

Dernièrement, un chalet a été installé sur le parking des autocars, qui sert de bureau au responsable du parking de bus. Grâce à ceci, les surveillants d'autocar peuvent se rendre directement sur le parking et y signer la feuille de présence au lieu de devoir se rendre au bureau des transports dans les préfabriqués de l'école.

C) Groupe de travail des activités périscolaires du Conseil de l'APEEE

Représentants de l'Association des Parents

Membres du Conseil d'Administration

- Mme Katarzyne Horemans (NL), Coordinatrice du Groupe
- Mme Ruta Avulyte-Jelage (LT) jusqu'en septembre 2018
- Mme Ana Dumitrache (FR
- M. Jeroen Janss (NL)
- M. Johan Melander (SV)
- M. Andreas Rogal (EN)
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- Mme Francesca Tudini (IT)
- M. Guido Ricci (IT)

Membres du staff APEEE

- Mme Agnieszka Jean-Villanueva
- M. Aliocha Sioen

- Mme Donatella Carraro

Les activités périscolaires dans notre école, en ce compris la surveillance à l'école, sont organisées par Mme Agnieszka Jean-Villanueva, en collaboration avec Mr Aliocha Sioen et Mme Donatella Carrero et sous la supervision du Groupe de Travail de l'APEEE.

Notre but principal est de permettre aux élèves de découvrir un large éventail d'activités et de leur permettre ainsi de développer leur plein potentiel à travers celles-ci. Que ce soit par l'apprentissage d'un instrument de musique, un sport de compétition ou en développant leurs talents artistiques.
Nous concentrons actuellement notre travail sur l'amélioration continue de la qualité et de l'offre, en facilitant le processus d'inscription, en garantissant la sécurité des élèves et en renforçant le lien parent-animateur.

En septembre 2018, l'offre de l'APEEE consistait en 45 activités différentes, ce qui représentait 306 sessions hebdomadaires. 1311 élèves prennent part à un total de 2547 activités par semaine.
64 moniteurs et 20 superviseurs font en sorte que chaque enfant profite au mieux de son activité, et ce en toute sécurité.

De nouvelles activités ont démarré, science for fun, film making, yoga pour jeunes enfants, classes de dactylographie, introduction à la programmation, robots et algorithmes, et théâtre en langue anglaise.

L'atelier FlopCamp qui s'est tenu pendant la semaine de Toussaint a récolté un franc succès et pourrait être proposé à nouveau en 2019.
FlopCamp est un jeu d'entreprenariat dans lequel des enfants âgés de 12 à 16 ans, motivés par la soif de réussite, forment des équipes pour expérimenter et vivre les différentes phases de la création d'une start-up, de l'idée de base à la création d'un prototype, de la mise à l'essai à la réalisation du business model.

559 élèves sont inscrits à la surveillance à l'école, atteignant un total de 1366 plages par semaine. Une équipe de 20 superviseurs leur sont dédiés pour garantir sécurité et divertissement.

Un éducateur a été recruté en septembre 2018 afin de renforcer l'équipe de supervision de l'APEEE. L'éducateur s'assure de la bonne entente entre les enfants lors de la surveillance, elle apporte son soutien aux moniteurs et superviseurs pour la résolution de conflits, et s'occupe également des enfants qui ont des besoins spécifiques.

L'APEEE a conclu un accord avec l'école pour l'utilisation du Dome du terrain de sport. L'APEEE pourra utiliser le Dome chaque jour de la semaine de 15h30 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 18h30.
Ce terrain couvert permettra à l'équipe de continuer à assurer les sports extérieurs pendant la période hivernale ou notamment lors de passages orageux.

Chacune des demandes émanant des parents a reçu un accueil attentif du personnel et du Conseil d'administration. Ce sont principalement pour des raisons en dehors de notre contrôle que certaines demandes n'ont pas reçu de suite favorable (par exemple concernant le manque de places disponibles, ou des coûts exceptionnels non budgétisés).

IV – GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE D'INSCRIPTION (ACI)

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration

- Mme Katarzyna Horemans (NL) – Coordinatrice du Groupe
- Mme Francesca Tudini (IT) – Suppléante
- Tous les membres du Conseil d'administration

Depuis les élections du Conseil d'Administration de l'APEEE en 2018, le coordinateur (ou ses suppléants) a participé aux nombreuses réunions de l'Autorité Centrale des Inscriptions (ACI) au cours desquelles la politique d'inscription a été discutée. Au-delà des réunions et tout au long de l'année, les membres de l'ACI sont demandés à contribuer aux réponses par le biais de la procédure écrite.

La nature des enquêtes est la suivante:

- Commentaires sur les lignes directrices de la politique d'inscription dans les écoles européennes de Bruxelles pour la prochaine année scolaire
- Commentaires sur le formulaire d'inscription (disponible en janvier)
- Inscription pendant l'année scolaire (après le début de l'école)
- Revue d'une demande d'inscription (nouveaux faits ajoutés à la demande initiale)
- Demandes de transfert (vérifiées assidûment)

Le coordinateur ainsi que d'autres membres du Conseil d'Administration ont également répondu aux questions ad hoc posées par les parents souhaitant inscrire leur enfant à EEB II, ou à tout autre type de question (e.g. le nombre d'enfants dans notre école – y compris les élèves SWALS, la structure des classes, les conditions de transfert, etc.).

Tous les membres du conseil étant membres de l'ACI, il n'y eut aucune obligation d'organiser une réunion spécifique sur ce dossier. Toutes les questions relatives à l'ACI ont été examinées soit par la procédure écrite, soit lors des réunions mensuelles du Conseil.

En 2018, le Conseil Supérieur a accepté la politique d'inscription de toutes les écoles bruxelloises pour l'année scolaire 2019-2020, qui repose à nouveau sur une structure de classes flexible: l'ACI peut, au cours de la campagne d'inscription, décider de fermer ou d'ouvrir de nouvelles classes. Comme les 4 écoles sont surpeuplées, la priorité pour la création de toute nouvelle classe ira à EEB I, site Berkendael (dénommées « classes satellites »), en tenant compte du nombre d'élèves des classes existantes dans les autres écoles. Cette mesure est appliquée pour protéger les classes avec un petit nombre d'élèves.

Le projet pilote de transfert croisé introduit l'année dernière sera abandonné dans la politique d'inscription pour la prochaine année scolaire parce qu'il s'est révélé trop coûteux compte tenu du nombre de transferts réels effectués (4 au total).

V – GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration

- M. Andreas Rogal (EN) - Coordinateur du Groupe
- Mme Ruta Avulyte-Jelage (LT) jusqu'en septembre 2018
- Mme Ana Dumitrache (FR)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- M. Johan Melander (SV)

- Mme Francesca Tudini (IT)

Le groupe de travail Information a été rebaptisé Groupe de travail Communication afin de refléter notre engagement en faveur d'une implication active dans la communauté des parents et toutes les autres parties prenantes de l'école. Nous avons également commencé à travailler sur une stratégie de communication globale et espérons pouvoir le présenter en temps utile pour la prochaine Assemblée générale annuelle 2019 de l'APEEE.

Cette année a apporté plusieurs défis imprévus pour l'APEEE et pour ses efforts de communication. Le défi le plus important dans l'immédiat a été le retard survenu dans les travaux de rénovation de la cuisine, qui nous a douloureusement rappelé notre exclusion de tout processus décisionnel de l'organisation fédérale belge chargée de l'entretien de notre bâtiment scolaire, la Régie des bâtiments (RdB). Nos groupes de travail sur les cantines et la santé, la sécurité et la sûreté ont écrit à la Commission européenne afin de demander de l'aide pour garantir la coopération de la RdB sur toutes les questions n'ayant pas encore été résolues, telles que les conditions inacceptables, pendant la saison chaude, dans les salles de classe du troisième étage du bâtiment de l'école primaire.

Le site temporaire de Arts Loi proposé pour l'école secondaire constitue une préoccupation constante aussi bien du groupe de travail Communication que des nombreuses autres parties de l'APEEE dans notre école et dans les autres écoles européennes à Bruxelles.
L'incertitude constante quant à l'avenir de l'offre d'enseignement de la langue anglaise suite au Brexit est une autre question importante qui retient notre attention.

Étant donné le fait qu'un grand nombre de nos activités supposent une gestion de crise dans l'immédiat, nous avons utilisé davantage de courriels plutôt que notre bulletin d'information trimestriel. Pour l'avenir, le groupe de travail Communication proposera une meilleure utilisation du site internet de l'APEEE au lieu de maintenir la lettre d'information, et ceci afin d'améliorer le caractère immédiat et l'efficacité de nos communications.

VI – GROUPE DE TRAVAIL IT

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration
- M. Johan Melander (SV), Coordinateur du Groupe
- M. Anthony Bisch (DE)
- M. Bengt Davidsson (SV)
- Mme Saïda Khanboubi (EN)
- Mme Jovita Lazdiniene (LT)
- M. Jan von Pfaler (FI)

Parent bénévole:
- M. Massismo Attoresi (IT)

Membres du staff APEEE
- Mme Anja Galle
- M. Aliocha Sioen
- M. Erwin Van Dijck - en ce qui concerne les logiciels liés aux finances

Le groupe de travail IT a travaillé cette année sur la conformité juridique, la structure des données et la facturation.

Le règlement général sur la protection des données est entré en vigueur le 25 mai 2018. Le groupe de travail IT et le personnel de l'APEEE ont travaillé ensemble et ont pris des mesures afin d'assurer la conformité avec ce nouveau cadre juridique. A cet égard, l'APEEE a pris les mesures suivantes concernant le traitement des données des parents :

- La déclaration de confidentialité a été modifiée, vérifiée, mise à jour et communiquée à temps.
- Des modifications ont été apportées à notre base de données.
- Une nouvelle structure de courriel a été convenue et sera mise en œuvre pour le nouveau conseil d'administration.
- Les règles de stockage et de suppression des données sensibles sur les ordinateurs des membres du conseil d'administration ont été communiquées.
- Le délégué à la protection des données a été nommé.
- Des tests externes de conformité ont également été effectués.
- L'intégralité de notre site est désormais proposée en https.
- Le personnel de l'APEEE et les membres du Conseil d'administration ont reçu une formation sur la protection des données.
- Nous sommes en négociation pour déterminer le flux de données entre l'école et l'APEEE.

La fonctionnalité du nouveau module de facturation a été déployée, les parents peuvent désormais choisir de recevoir leurs factures par voie électronique, ce qui permet à l'APEEE d'économiser du papier et des frais de port. Le nouveau module offre également la possibilité de gérer des changements majeurs avec moins d'efforts qu'auparavant. Le succès continu de cette installation n'aurait pas été possible sans le superbe soutien de l'équipe de notre bureau.

Le troisième axe de l'année a été consacré au stockage et à l'accessibilité des fichiers, qu'ils soient historiques ou collaboratifs. L'objectif était d'avoir une solution en place au début de l'automne, mais cela a été retardé en raison de contraintes de temps. Le prochain conseil d'administration bénéficiera de la sécurité des archives grâce à l'accessibilité aux fichiers et des boîtes aux lettres fonctionnelles.

VII – GROUPE DE TRAVAIL SUR L'APPUI ÉDUCATIF

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration

- Mme Manuela Caramujo (PT), Coordinatrice du Groupe
- M. Jeroen Janss (NL)
- Mme Saïda Khanboubi (EN)
- M. Andreas Rogal (EN)
- M. Jan von Pfaler (FI)

Parent bénévole

- M. Miguel França (PT)

L'objectif principal de ce groupe de travail est d'**apporter de l'aide aux parents**. Nous avons répondu à chaque appel, à chaque message envoyé directement aux membres du groupe de travail ou au secrétariat de l'APEEE.

- Nous avons apporté notre soutien, nous avons clarifié les doutes ;
- Nous avons accompagné les parents à des réunions avec la direction de l'école chaque fois que cela nous l'a été demandé ;
- Nous avons conseillé les parents sur la façon de formuler leurs demandes d'aide éducative et à insister en cas de refus à leur première demande.

Pour faciliter ce processus d'aide aux familles et pour les informer sur les aspects pratiques du système, nous avons créé **les soirées d'information sur le soutien à l'Education éducatif**. Elle s'est tenue pour la première fois le 20 novembre 2017 et a eu un impact positif sur les relations entre les parents et la direction de l'école. Les deux parties ont pu dialoguer de manière constructive et partager les difficultés du système. Pour cette raison, le 20 novembre dernier, nous avons organisé la **2eme Soirée d'Information sur le Soutien à l'Education**. Environ 70 parents sont venus sur les 156 inscrits. M. Schmelz et les coordinateurs du secondaire, M. Arnedo et le psychologue principal, ont représenté l'administration de l'école.

Comme l'année passée, le premier objectif de la soirée était de **présenter les deux équipes** (notre groupe de travail et les équipes des écoles secondaires et primaires) et d'informer sur notre travail de terrain. Puis Miguel França a présenté aux parents les «aspects pratiques de l'aide à l'éducation» en expliquant essentiellement les FAQs (définition de l'aide à l'éducation, qui est éligible, comment la solliciter, à qui, les références juridiques, etc.). Mme Anabela Santos, coordinatrice secondaire, a présenté de manière très détaillée les «**Pratiques et les défis du soutien éducatif à EEB2**» en expliquant comment ce soutien est fourni aux élèves dans le besoin. Elle a présenté des chiffres sur le soutien éducatif pour montrer que notre école est celle qui octroie le plus de soutien aux étudiants (depuis 2016, Luxembourg II est presque ex aequo avec nous).

Jeroen Janss a mené une réflexion avec l'assistance sur la question de savoir si «**les enfants surdoués ont-ils besoin d'un soutien pédagogique ?**». À la fin, je pense que nous étions tous convaincus que c'est bien le cas. Bien sûr, cela dépend des méthodes de mise en œuvre.
Nous avons conclu par un discours assez émouvant de Mme Franca Musumeci, enseignante spécialisée, sur la **Dyslexie** et sur la nécessité d'encourager les étudiants à surmonter cette difficulté d'apprentissage en l'acceptant, car naître avec une dyslexie c'est pour la vie. Un diagnostic précoce est essentiel.

Au cours du débat, les **lettres d'avertissement** ont été évoquées comme un facteur de stress et d'anxiété pour les parents. Nous continuerons à nous dialoguer avec la direction de l'école, non seulement au niveau de l'appui à l'éducation, mais surtout au CEP & M.

Toujours dans le but de sensibiliser aux difficultés d'apprentissage, nous avons organisé une conférence avec le Dr Nuno Lobo Antunes, pédiatre neurologue sur le thème «**Troubles d'apprentissage: TDAH, autisme et dyslexie**». Elle s'est tenue le 26 février 2018. Plus de 150 parents sur 200 inscrits étaient présents. Cette conférence était un **événement Inter-APEEE**. Ses coûts ont été répartis entre les APEEE des 4 Ecoles européennes de Bruxelles.

Des **rapports plus étroits et une coopération entre les 4 APEEE** dans le domaine du soutien à l'éducation ont également été mis en œuvre pour la deuxième année. De ce côté, outre l'échange de bonnes pratiques, nous avons travaillé sur «**l'Inclusion dans le Système Scolaire Européen**», conformément à la Charte des droits des personnes handicapées des Nations Unies (CDPH).

Sur ce même thème de l'inclusion, nous avons eu des conversations très riches et utiles avec **le bureau du Médiateur de l'UE**. Bien que les écoles européennes ne fassent pas partie de l'administration de l'Union européenne, et qu'elles ne relèvent donc pas de son mandat, le Médiateur surveille le suivi des institutions de l'Union européenne dans le cadre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies et a *inclus* une section sur les écoles européennes à l'ordre du jour du groupe de haut niveau de l'UE sur le handicap.

Toujours dans le but d'aider les parents, nous sommes en passe de dresser une **liste de thérapeutes** travaillant dans plusieurs domaines concernant les difficultés d'apprentissage. Pour des raisons liées à la Protection Générale de Données, nous ne pouvons pas publier la liste sur notre site web, mais nous pouvons donner les contacts aux parents en mentionnant les parents qui en ont fait recommandation. Cette liste est un "travail en cours". Nous encourageons les parents à y contribuer leurs contacts, avec la certitude qu'ils seront toujours traités avec la plus grande confidentialité.

A titre personnel : c'est ma 4ème et dernière année à l'EEB2 et ma 2ème au Conseil d'Administration de l'APEEE. Je vis avec l'entière conscience que notre travail fait toute la différence !

Manuela Caramujo
Coordinatrice groupe de travail sur l'appui éducatif

VIII – Evolution du Groupe de Travail ad hoc vers un Groupe de Travail sur le Renforcement de la Communauté Scolaire

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration

- Mme Sanjee Goonetilake (NL), Coordinatrice du Groupe
- Mme Manuela Caramujo (PT)
- Mme Ana Dumitrache (FR)
- Mme Katarzyna Horemans (NL)
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- Mme Francesca Tudini (IT)

Parent bénévole

- Mme Eleonora Apponi Battini (IT)
- Mme Taija Toratti (FI)

Au début de l'année, un Groupe de Travail *ad hoc* qui s'occupe des volontaires a été mis sur pied pour assurer la liaison entre l'école et les parents. Le coordinateur des volontaires a consulté la Direction de l'école, les enseignants, les parents et les élèves afin de mieux évaluer les besoins de l'école et les attentes de l'école et des parents. Il a été conclu qu'avant la création d'une base de données, il serait nécessaire de mener une large enquête sur les sujets pour lesquels il y aurait besoin de volontaires. Certains volontaires impliqués dans cet exercice travailleront à l'enquête.

Ce Groupe de Travail *ad hoc* a été renommé Groupe de Travail sur le Renforcement de la Communauté Scolaire.

Les objectifs du nouveau groupe de travail sont les suivants : créer une communauté scolaire inclusive, bâtie et nourrie autour de liens communautaires profonds où les élèves, les enseignants, l'administration scolaire et les parents jouent un rôle actif pour faire en sorte que chaque enfant soit heureux, en bonne santé et curieux d'apprendre. La création d'une communauté scolaire où des liens profonds entre les enseignants, les parents et l'administration de l'école conduira à des relations de confiance mutuelle.

Le groupe de travail a reçu la bénédiction de toute la Direction de l'école. M. Schmelz est directement impliqué et le projet a son soutien total. M. Arnedo a également manifesté son intérêt envers le projet et entamera bientôt des collaborations.

Sept projets ont été identifiés pour une première phase. À la demande de M. Schmelz, un groupe de parents traducteurs bénévoles a été formé pour traduire des documents créés par les enseignants sur les 8 compétences de la vie qui pourraient être intégrées au programme de l'enseignement secondaire. Les documents seront traduits depuis et vers l'anglais, le français et l'allemand par les parents volontaires.

Le Club de Débat, le Club Média, le Club Féministe, le Groupe Ecologie, le Groupe Amnestie et le MUN, organisateur de BRUMUN, ont été identifiés comme des clubs ou groupes que des enseignants animeront. Ceux-ci recevront le soutien des parents lorsqu'ils demanderont leur aide. Le Groupe de Travail identifie actuellement d'autres domaines possibles de développement de la communauté scolaire en lien avec divers enseignants (en dehors des projets à proprement scolaires).

Grâce au Groupe de Travail qui a identifié les besoins, l'APEEE est en mesure de soutenir BRUMUN, le Club Média et d'autres clubs dont le Club Féministe qui a reçu un soutien moral de la part de l'APEEE en promouvant la semaine He for She.

A présent, le Groupe de Travail est dans la deuxième phase de prise de contacts auprès des enseignants, et de finalisation du projet de consultation. Il présentera un plan détaillé pour le Renforcement de la Communauté Scolaire au début de 2019.

IX – GROUPE DE TRAVAIL "SANTÉ, SÛRETÉ & SÉCURITÉ

Représentants de l'Association des Parents:

Membres du Conseil d'Administration

- M. Bengt Davidsson (SV), Coordinateur du Groupe
- Mme Vanessa Aulehla (IT)
- Mme Ruta Avulyte-Jelage (LT) jusqu'en septembre 2018
- M. Anthony Bisch (DE)
- Mme Manuela Caramujo (PT)
- Mme Ana Dumitrache (FR)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)
- M. Jeroen Janss (NL)
- Mme Jovita Lazdiniene (LT)
- Mme Saïda Khanboubi (FR)
- M. Johan Melander (SV)
- Mme Johanna Saarentalo-Vuorimäki (FI)
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- Mme Francesca Tudini (IT)

La santé, la sûreté et la sécurité figurent en tête des priorités de l'Association des parents et sont un des principaux thèmes dont nous débattons avec la direction de l'école. Bien que nous ne soyons pas en charge des activités en lien avec ces questions, nous suivons de près la situation et maintenons la pression sur l'école et les autres acteurs en tant que partenaire constructif et critique de l'école afin d'encourager les bonnes pratiques et d'améliorer la situation dans l'école.
Le groupe de travail de l'Association des parents sur la santé, la sûreté et la sécurité a été recréé en 2017. Au cours de cette année, nous avons identifié les priorités et les actions clés et avons régulièrement participé, avec l'école, aux réunions consacrées à ces questions. Notre objectif consistant à préserver le droit qu'ont les élèves de bénéficier de conditions appropriées en matière

de santé, de sûreté et de sécurité dans notre école, les priorités de l'Association des parents pour 2018 étaient les suivantes:

- Assurer un environnement sain et de qualité pour les élèves;
- S'assurer de l'organisation à l'école d'audits de santé et de sécurité au travail de manière à ce que la direction de l'école soit consciente des risques associés et qu'elle se conforme aux règlements et aux politiques d'application;
- Aider l'école à identifier les principaux problèmes d'infrastructure du site de l'école et l'accompagner dans ses contacts avec les autorités et les agences appropriées.
- Encourager l'échange d'informations avec la direction de l'école dans le but d'offrir aux élèves un environnement scolaire sûr, sécurisé et adapté aux enfants.

Concernant ces priorités, nous appliquons une approche systématique et axée sur l'action et nous attendons de l'école qu'elle agisse dans le même sens. Le nouvel agent de prévention pour la sûreté et la sécurité employé par l'école constitue une évolution positive à cet égard. Notons qu'un poste similaire a également été réintroduit au sein du bureau du secrétaire général des écoles européennes à Bruxelles.

Nous dressons ci-dessous la liste des principaux résultats obtenus au cours de l'année en matière de santé, de sûreté et de sécurité. Nous les avons tous portés à l'attention des autorités belges et du commissaire Oettinger.

Sûreté

La sûreté, habituellement définie comme la prévention des incidents non intentionnels, concerne le site de l'école, les questions relatives aux infrastructures, y compris le gaz et l'électricité, le climat intérieur, la qualité de l'air, l'humidité et les moisissures, la sécurité incendie, etc.

Le groupe de travail a tout d'abord procédé à un exercice de cartographie pour recenser les problèmes susceptibles de nécessiter un suivi – soit une maintenance de base, soit une maintenance structurelle, soit une transformation. Cet exercice a généré une longue liste de questions allant des besoins de maintenance générale relevant de la responsabilité de la direction de l'école à la maintenance structurelle, la transformation et la modernisation relevant de la Régie des bâtiments (RdB), le gestionnaire immobilier de l'État fédéral belge. Dans cette deuxième catégorie figurent des problèmes tels que l'hygiène des toilettes ou les défaillances du système de chauffage, des conditions de travail inacceptables en raison de températures élevées ou une mauvaise qualité de l'air intérieur. Les problèmes constatés sont régulièrement discutés avec la direction de l'école.

Dans le présent rapport, nous insistons sur deux domaines présentant des problèmes systémiques en termes de santé et de sûreté à l'école :

- Dans le bâtiment de l'école primaire, l'issue de secours, qui fait partie intégrante du dispositif de **sécurité incendie** légalement obligatoire, a été mise en place à Pâques, après cinq années d'une longue attente. La nécessité d'un escalier extérieur a été mise en évidence au lendemain de la fuite de gaz, début 2013, mais l'autorité responsable, la Régie des bâtiments, a reporté son installation en dépit de la pression croissante exercée par l'école. L'APEEE a apporté sa contribution à ce dossier en faisant du lobbying auprès du vice-Premier ministre et ministre belge de l'intérieur, M. Jan Jambon. Nous avons estimé que l'installation de l'escalier extérieur était un grand succès, pour finalement nous rendre compte en novembre 2018 qu'il n'était en fait toujours pas opérationnel dans la mesure où il doit encore être équipé, par la Régie des bâtiments, d'un système d'alarme dans sa partie

inférieure. Il en résulte au quotidien une augmentation du risque pour 400 élèves. Nous avons exhorté les autorités responsables à trouver une solution.

- Un autre problème majeur est celui posé par les **conditions de travail** au 3ème étage du bâtiment primaire. Lorsqu'il fait chaud, les températures dans les salles de classe situées à cet étage atteignent 30 à 35°, voire davantage. Malgré cela, et en dépit de la piètre qualité de l'air à l'intérieur des locaux qui accentue encore, depuis des années, les désagréments pour les élèves et le personnel, la Régie des bâtiments a refusé jusqu'à présent d'améliorer les conditions de travail.

Du point de vue de l'Association des parents, ce ne sont ici que deux exemples du mauvais fonctionnement de la coopération entre notre école et la Régie des bâtiments. La maintenance structurelle, les réparations ou la modernisation, plus que nécessaires, des bâtiments de l'école – qui ont maintenant 44 ans – n'ont été effectuées qu'au terme de délais excessifs ou pas réalisées du tout. L'Association des parents insiste donc pour que des discussions à haut niveau aient lieu afin de remédier aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. Aspect positif, l'école va diligenter une évaluation technique du bâtiment primaire afin de recueillir des données et des informations sur la capacité du bâtiment et de disposer d'une base permettant de trouver des solutions concrètes aux problèmes.

Après tout, conformément à l'article 2, paragraphe 3, de la convention portant statut des écoles européennes, l'État membre d'accueil est tenu de mettre à disposition gratuitement et d'entretenir des locaux adaptés aux besoins de l'école. En outre, la législation belge en matière de conditions de travail et de bien-être s'applique aux écoles et l'APEEE en examine les dispositions applicables, en particulier en ce qui concerne les conditions de travail pendant les journées chaudes, comme indiqué ci-dessus.

Sécurité

La sécurité, habituellement définie comme la prévention des incidents intentionnels, concerne notamment l'accès à l'école, les contrôles, la surveillance, la formation, la désinformation, etc., ainsi que le périmètre de l'enceinte de l'école, long d'un kilomètre.

Bien que les mesures de sécurité aient été jugées prioritaires après les attaques terroristes de 2016, elles n'en sont encore qu'à leurs débuts. Pour avancer, l'école a engagé un gestionnaire de projet technique pour la deuxième phase de ce projet, qui devrait déboucher sur des résultats concrets dans les années à venir.

Santé et bien-être des élèves

En tant que parents, notre préoccupation principale est la sécurité de nos enfants, et par sécurité nous entendons non seulement leur état physique mais aussi leur bien-être psychologique. L'APEEE considère la prévention des violences émotionnelles et physiques, des abus sexuels et du harcèlement ainsi que la lutte contre ces phénomènes comme essentielles pour la santé mentale. Nous estimons également important d'insister sur les effets néfastes de l'abus de tabac, d'alcool et de drogue tout comme sur ceux d'une utilisation excessive des appareils électroniques et de comportements à risque vis-à-vis des médias sociaux.

Politique de lutte contre la drogue

La drogue est un fléau de la société moderne et notre école est elle aussi concernée. Nous avons débattu des effets néfastes de l'abus de drogues et du trafic de substances illicites avec la direction de l'école, qui a reconnu certains incidents et assuré qu'elle mettrait tout en œuvre pour améliorer la situation. Nous sommes nous aussi conscients que certaines bonnes initiatives ont déjà été prises par l'école sous l'impulsion de la conseillère principale d'éducation.

Citons ainsi deux exemples, que nous approuvons: un programme en matière de bien-être, consistant à renforcer les aptitudes sociales et la résilience et insistant tout spécialement sur la pression exercée par les pairs. Et le programme individuel pour arrêter de fumer, auquel les élèves peuvent participer sur une base volontaire en vue d'arrêter de fumer cigarettes ou cannabis.
Afin de développer ces programmes, l'école travaille avec plusieurs autorités et institutions, allant des tabacologues de l'Institut Bordet aux conseillers du "Collège des aumôniers du travail" (Charleroi) et de la police fédérale belge aux sociétés privées favorisant l'autonomisation et les compétences de la vie courante, comme " Live'n Learn". Au cours de tous les ateliers organisés durant l'année, les élèves ont été encouragés à développer leur esprit critique concernant la drogue et les effets de l'abus de ce type de substances sur leur vie.
L'Association des parents est toujours à l'écoute des parents et de leurs préoccupations et inquiétudes en matière de drogue. Si nous saluons la qualité du travail réalisé par l'école, nous estimons aussi que l'éducation dans le domaine de la drogue est très efficace et s'inscrit dans le cadre plus large d'un programme éducatif personnel, social et de santé qui devrait commencer dès l'école primaire et se poursuivre au secondaire. Et nous serions favorables à une utilisation obligatoire et approfondie des syllabus de sciences intégrées, de biologie et de morale pour travailler sur les questions de drogue et de dépendance avec les élèves pendant leurs heures de cours et ne pas devoir être tributaires de la bonne volonté de certains enseignants.
En 2018, nous avons lancé un « groupe de prévention Inter-APEEE ». Son objectif premier est le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les quatre associations de parents des écoles européennes de Bruxelles. Au cours de nos discussions, nous avons pu constater que l'EEB2 est souvent prise comme modèle par les autres écoles, notre programme en faveur du bien-être étant considéré comme plus complet. Malgré tout, il y a des exemples que nous voudrions voir mis en œuvre dans notre école en dépit de la controverse qu'ils sont susceptibles de soulever chez certains parents. L'EEB4 (Laeken) a fait intervenir un ancien toxicomane qui vient travailler avec les étudiants. L'EEB3 (Ixelles) organise en collaboration avec la police belge un atelier sur les conséquences juridiques de la consommation de substances illicites.
Sur la base des contributions écrites soumises par les parents en début d'année scolaire, nous continuerons d'explorer plusieurs des suggestions qui ont été faites, telles que des conférences, la projection de films spécifiques, etc. Notre prochaine nouvelle initiative, prévue en avril ou en mai, consistera à organiser une conférence pour les parents et les élèves sur ce sujet.

Santé mentale et bien-être

Les racines du bien-être sont dans la santé. Pour simplifier, disons que l'on peut distinguer entre santé physique et santé mentale. Le sport à l'école et l'accent mis sur une alimentation saine et sur les questions connexes contribuant, dans une certaine mesure, à la santé physique, nous nous intéressons à la manière dont le bien-être devrait influencer la santé mentale.

Il s'agit d'un domaine de réflexion relativement nouveau pour le groupe de travail, dont les premières mesures ont été les suivantes :

1) Définir la santé mentale et le bien-être psychologique des enfants dans le contexte scolaire
2) Étudier la santé mentale et le bien-être psychologique des enfants dans le contexte scolaire
3) Sensibiliser et rechercher des soutiens sur ce sujet au sein de l'école
4) Convenir de priorités et d'une feuille de route pour cultiver la santé mentale et le bien-être psychologique à l'école
5) Élaborer une enquête pour comprendre le niveau actuel de santé mentale et de bien-être psychologique des élèves du secondaire

L'OMS définit la santé mentale comme « un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière

productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté. » La santé mentale n'est donc pas uniquement l'absence de maladie.

L'accent mis sur la santé mentale et le bien-être des élèves d'âge scolaire et sur les pratiques en matière de bien-être varient sensiblement au sein de l'UE et même à l'intérieur d'un même pays ou d'une même région. Toutefois, il est devenu de plus en plus évident qu'il est souhaitable d'adopter une approche proactive. C'est pourquoi l'APEEE a rédigé un document qui reprend les principales constatations et statistiques des initiatives menées par l'OMS, l'UE, le monde universitaire et les ONG.

La sensibilisation et la recherche de soutiens sur ce sujet ont été longuement débattues avec l'école au cours de plusieurs réunions du groupe de travail. Sur la base de ces discussions, une vision et une appréciation communes de l'importance de cette problématique ont pu être dégagées. Cette même vision et cette même appréciation ont été observées au sein du conseil d'administration de l'APEEE et de la direction de l'école lors des réunions avec Mme Andries, la conseillère principale d'éducation, responsable des pratiques en matière de bien-être au secondaire. Sur la base des diverses discussions, des priorités et une feuille de route ont été établies pour favoriser la santé mentale et le bien-être psychologique de nos enfants. Les priorités et la feuille de route ont ensuite été approuvées par le conseil d'administration de l'APEEE.

La prochaine étape consistera à élaborer une enquête dans le but de comprendre les niveaux actuels de santé mentale et de bien-être des élèves du secondaire. Si l'importance de la santé et du bien-être est globalement reconnue, tout le monde n'est pas convaincu de l'urgence et de l'ampleur du problème. Afin de disposer d'une base pour agir, il a été décidé de lancer une enquête sur le bien-être, à caractère anonyme, dans le cadre d'un projet pilote au secondaire. L'enquête a reçu le soutien de l'école et sera lancée début 2019, en coopération avec le conseil des élèves.

Politique en matière de téléphone portable

La direction de l'école a constaté une augmentation du nombre d'incidents liés à une utilisation abusive des médias sociaux ayant conduit à des cas de cyber-harcèlement, à des jeux, à une addiction aux écrans et à des problèmes de santé tels que l'automutilation. En réaction à ces phénomènes, la direction de l'école a mis sur pied une *task force* sur les téléphones portables regroupant des représentants des enseignants, des élèves et des parents. Les travaux de cette *task force* ont suscité un grand intérêt de la part de nombreux intervenants et de longs débats se sont tenus sur une période d'un an.

Une première tâche consistait à réaliser une enquête concernant les lieux dans lesquels l'utilisation des téléphones portables serait autorisée. Le projet, qui s'est achevé en juillet, a débouché sur une proposition d'interdiction des téléphones portables à l'école secondaire à compter de la rentrée 2018, avec un délai de grâce de deux mois.

La principale logique de l'interdiction des téléphones portables reposait sur une politique du "non à l'intérieur, oui à l'extérieur" selon laquelle les téléphones ne seraient pas autorisés dans les salles de classe, à quelques exceptions près, telles que la bibliothèque et les salles d'étude, mais seraient autorisés à l'extérieur des bâtiments de l'école, dans la cour de récréation par exemple. Au cas par cas, les téléphones portables peuvent toutefois être utilisés dans les salles de classe pour des tâches très précises et limitées dans le temps en rapport avec le syllabus, en particulier avec les élèves plus âgés.

Dans le cadre de la politique concernant les téléphones portables, la direction de l'école a organisé

des ateliers sur le cyber-harcèlement avec un expert allemand, destinés aux élèves de différents niveaux ainsi qu'aux parents. L'Association des parents a suggéré des sujets en rapport avec le thème du club de débat de l'école, suscitant prise de conscience et esprit critique (voir par exemple « *This house believes that technology is stealing our lives* » sur www.youtube.com/watch?v=Q9mFk32t1bg et www.youtube.com/watch?v=BDTzKQdSDp8).

Le sujet de l'utilisation des téléphones portables sera intégré dans la prochaine enquête sur la santé mentale et le bien-être.

Pollution atmosphérique et qualité de l'air

En coopération avec un enseignant de la section germanophone, l'APEEE a réalisé avec Greenpeace un projet visant à mesurer la pollution atmosphérique et les niveaux de qualité de l'air en différents endroits de l'école. Les résultats ont été communiqués à tous les parents et comportaient certaines recommandations adressées à la direction de l'école. Si la mauvaise qualité de l'air ambiant n'est pas de la responsabilité de l'école, elle affecte la santé de nos enfants et leur bien-être. La principale conclusion tirée était que les niveaux de pollution atmosphérique les plus élevés ont été enregistrés près de l'entrée de l'école, principalement en raison de la circulation automobile journalière et des parents qui déposent ou viennent rechercher leurs enfants.

Ce problème nécessite du temps et du travail pour faire changer les comportements ou faire en sorte que l'école promeuve davantage les pistes cyclables, les garages à vélo, etc. Ce sujet étant important pour les parents comme pour les enfants, l'APEEE entend poursuivre ses travaux sur ce dossier l'année prochaine, avec un nouveau conseil d'administration qui devra en faire une de ses priorités. Actuellement, nous ne disposons pas des ressources nécessaires et avons besoin de parents volontaires pour nous aider à travailler sur ce dossier.

Appel à volontaires

Le groupe de travail est composé de membres du conseil d'administration de l'APEEE, mais les parents volontaires sont vraiment les bienvenus pour nous faire profiter de leurs ambitions, de leur expertise, de leurs initiatives et de leurs réseaux. Veuillez nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre, si vous avez des questions ou des propositions d'action et de nouvelles initiatives !

Personnes de contact

- M. Bengt Davidsson, coordinateur du groupe de travail, conseil d'administration de l'APEEE (davidapeee@gmail.com)
- Mme Manuela Caramujo, point de contact pour la politique de lutte contre la drogue (mcaramujo@hotmail.com)
- Mme Anja Galle, directrice de l'APEEE (anja.galle@woluweparents.org)
- M. Reggie du Moulin, conseiller à la prévention, APEEE (reggy.dumoulin@woluweparents.org)

X – SERVICE ACCUEIL & COMMUNAUTÉ (WELCOME & COMMUNITY)

Représentants de l'Association des parents

Membres du conseil d'administration

- Mme Ana Dumitrache (FR), coordinatrice du service
- Mme Ruta Avulyte-Jelage (LT) jusqu'en septembre 2018
- Mme Manuela Caramujo (PT)
- Mme Sanjee Goonetilake (NL)

- M. Andreas Rogal (EN)
- Mme Cristina P.M. Sarmento jusqu'en septembre 2018
- Mme Bettina Schmidbauer-Mogensen (DE)
- Mme Francesca Tudini (IT)

Le "Service d'Accueil" ("Welcome Service") a été créé seulement la dernière année scolaire, 2017 - 2018, pour combler une lacune et faciliter autant que possible l'arrivée de nouvelles familles dans notre école. Son objectif était de fournir des informations et un soutien personnel aux parents et aux élèves qui étaient nouveaux à l'école primaire et secondaire et à Bruxelles. Elle a pris en compte les résultats d'une consultation des parents et des élèves des trois dernières années à l'école, qui s'est faite au moyen d'un questionnaire en ligne détaillé.

Le service a été maintenu cette année et étendu à *toutes* les familles, de toutes les sections et de tous les niveaux, même si elles n'étaient pas nouvelles dans l'école. Son nom a été changé en " Service Accueil & Communauté" ("Welcome & Community Service"), pour refléter le désir d'avoir un service qui permet aux gens de se rencontrer et de se sentir soutenus, contribuant ainsi à la création d'un sentiment d'appartenance à une communauté scolaire plus conviviale.

Le travail a commencé avec la mise à jour des dossiers d'information de l'année dernière pour les niveaux primaire et secondaire, qui sont distribués lors de divers événements et disponibles sur le site web de l'APEEE.

Des réunions ont ensuite été organisées avec la direction de l'école, M. Sharron, M. Arnedo et M. Schmelz, afin de connaître leurs points de vue respectifs et de consolider le bon partenariat avec l'école, qui est essentiel pour assurer la complémentarité et éviter la duplication des informations.

Le 4 septembre 2018, un cocktail de bienvenue conjoint APEEE - école a eu lieu. L'équipe de Welcome & Community a tenu un stand et a pris le temps d'accueillir les nouveaux parents, de leur donner le contact personnel tant attendu, de répondre à leurs questions et de partager nos cartes et brochures avec les nouveaux élèves. Le cocktail a été suivi de visites d'orientation scolaire animées par les enseignants et les élèves de toutes les sections linguistiques.

Plusieurs matinées café informelles ont eu lieu au cours de l'année, pour socialiser avec les "nouveaux" et les "anciens" parents de notre école et leur offrir une orientation personnelle et des réponses à leurs questions spécifiques, en prenant un café ou un gâteau. Dans une ambiance décontractée, les parents ont reçu à chaque fois une brève introduction des membres du conseil d'administration de l'APEEE sur le rôle et les activités de l'association de parents et une mise à jour des directeurs d'école. Les parents ont eu l'occasion de poser des questions aux membres du personnel de l'APEEE, en charge des services tels que le transport, les cantines et les activités périscolaires et de discuter avec les directeurs d'école, qui étaient chaque fois présents, les membres du Conseil et les bénévoles des différentes sections. Il s'agissait d'occasions précieuses de contacts personnels, de partage d'expérience et de réseautage pour les nouveaux parents dans toutes les sections linguistiques.

Enfin, une adresse électronique est disponible et fonctionnelle pour tous les parents qui ont des questions: welcome@woluweparents.org. Ils sont dirigés vers le bon service ou la bonne personne, de l'APEEE ou de l'administration de l'école.

La réaction des parents à l'égard du service Accueil & Communauté a été très bonne, et les gens ont généralement été impressionnés et rassurés, car s'ils avaient besoin d'information à court terme, ils sauraient à qui s'adresser.

Le service sera certainement poursuivi l'année prochaine et nous ferons de notre mieux pour l'améliorer encore, en maintenant le bon partenariat avec la direction et l'administration de l'école et en renforçant les synergies avec les parents bénévoles. Parmi nos activités futures, nous pourrions essayer d'organiser des soirées pour les parents et les élèves afin de socialiser et d'en savoir plus sur notre école ainsi que des activités de jeux pour enfants dans des plaines de jeux intérieures ou extérieures.

D'ici là, *un grand merci* à tous les membres du conseil d'administration de l'APEEE, au personnel de l'APEEE et aux parents bénévoles impliqués dans les activités du Service Accueil & Communauté de cette année ! Continuons et développons-le, pour faire de notre école un lieu agréable et chaleureux pour apprendre et se développer!

Ana Dumitrache (FR)
Coordonnatrice du Service Accueil & Communauté (Welcome & Community)

X – SITUATION FINANCIÈRE

Cf. rapport financier

QUI FAIT QUOI?
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018

GROUPE DE TRAVAIL: M = Membre / C=Coordinateur

NOM	SECTION	MEMBRES DU BUREAU	Interparents	Primaire CEP&M	Secondaire CEES	Active community	Groupe d'accuei	School Community Building WG	App ui éduc atif	Cantine	Transport	Activités Périscolaires	IT groupe de travail	Santé, Sûreté & sécurité	information	Budget Groupe de travail	Politique d'inscription	Compliance & risk assessment wg
AULEHLA Vanessa	IT		M		C		M				M			M			M	
AVULYTE-JELAGE Ruta	LT		M	M	M	M	M					M		M	M		M	M
BENYAHIA Mounia	FR		M	M	M												M	
BISCH Anthony	DE		M	C						M	M		M	M	M		M	
BONDESON-EGGERT Christian	SV		M	M													M	
CARAMUJO Manuela	PT		M		M	M	M	M	C					M			M	
DAVIDSSON Bengt	SV		M	M	M						M		M	C			M	M
DUMITRACHE Ana	FR		M	M	M		C	M		M		M		M	M		M	
GOONETILAKE Sanjee	NL		M	M		M	M	C						M			M	
HOREMANS Katarzyna	NL	Membre	M		M	M		M				C					C	
JANSS Jeroen	NL		M	M					M			M		M			M	M
KHANBOUBI Saïda	EN		M	M					M	M			M	M			M	
LAZDINIENE Jovita	LT	Trésorier	M	M	M								M	M		C	M	
MELANDER Johan	SV	Vice-Préient Aff. Adm.	M		M					M	M	M	C	M	M	M	M	M
P.M. SARMENTO Cristina	PT		M	M		C jusqu'en sept	M										M	
RAEDLER Albert	DE	Secrétaire	M	M						M	C	M				M	M	C
RICCI Guido	IT		M	M	M						M						M	
ROGAL Andreas	EN	Secrétaire d'information	C		M		M		M			M			C		M	
SAARENTALO-VUORIMÄKI Johanna	FI		M		M					M				M			M	
SCHMIDBAUER-MOGENSEN Bettina	DE	Vice-Président Aff. Pedag.	M		M		M			C		M		M		M	M	
TUDINI Francesca	IT	Présidente	M	M				M				M			M	M	M	
VON PFALER Jan	FI		M	M					M				M				M	M

Responsable administration APEEE: F. Pelister

Directrice APEEE: A. GALLE
Gérant Administratif et Financier: E. VAN DIJCK
Gérant de la cantine: D. VINCENT
Gérant du service de transport: R. DU MOULIN
Gérante activités périscolaires: A. JEAN VILLANUEVA